

Intitulé de l'UE	Communication en langue anglaise V
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Marie-France FAUCONNIER	37.5	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Anglais	37.5h	Marie-France FAUCONNIER

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Anglais : 15h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires, 5h de travaux, 2.5h d'autonomie

Langue d'enseignement
Anglais : Anglais

Connaissances et compétences préalables
Notions (grammaire et lexique) étudiées en début de cycle et en milieu de cycle.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Effectuer des recherches juridiques sur différentes formes de supports ◦ Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue. ◦ Démontrer d'une maîtrise des concepts de la sphère socio-économie, du fonctionnement de l'Entreprise et intégrer la responsabilité sociétale de celle-ci. ◦ Utiliser les outils de l'informatique • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Cibler les différentes questions juridiques soulevées, les analyser et les confronter avec les sources idoines du droit ◦ Chercher et développer des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion ◦ Développer un esprit de synthèse • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Organiser son travail afin de respecter les délais • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques ◦ Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles

Objectifs de développement durable



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.



Villes et communautés durables

Objectif 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

- 11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.
- 11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.



Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.4 D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.



Vie aquatique

Objectif 14 Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

- 14.1 D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments.



Vie terrestre

Objectif 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

- 15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.

Acquis d'apprentissage spécifiques

By the end of the course, students should show that:

(in Business English):

They have enhanced their lexical and grammatical knowledge, are able to recognise new words and new structures (passive knowledge) and use them (active knowledge);

They are able to apply for a traineeship or job in English (application letter, covering letter, personal profile) and take part in a job interview in English.

(in legal English):

They have acquired a fundamental knowledge of the structures, major concepts and basic terminology of the English legal system (Common Law);

They are able to refer to legal documentation in English and understand legislation and case-law;

They are able to explain, in easily understandable English, legal texts that are not too technical and use an appropriate terminology of the English legal system in relation to the topics studied in the classroom.

Contenu de l'AA Anglais

- Approfondissement des notions grammaticales vues en début et en milieu de cycle.
- Lexique : terminologie juridique, lexique lié à la recherche d'un emploi (parcours scolaire, stages, qualités et compétences du candidat) et spécifique à l'entretien d'embauche. Simulation d'entrevues d'embauche préparatoire au "Job Day" . L'anglais de l'assurance, les délits et les peines.
- Rédaction de courriers professionnels.
- Dossiers juridiques sur des thèmes tels que l'adoption, les droits et obligations de l'employeur et de l'employé, les droits des consommateurs, la cybercriminalité, les droits des suspects, les carrières juridiques (solicitors, barristers), les analyses et preuves ADN, les écocides dans le monde, les nouvelles lois sur les technologies.
- Les tribunaux anglais et londoniens (Supreme Court, Old Bailey,...) et leurs spécificités.

Méthodes d'enseignement

Anglais : cours magistral, approche interactive, approche déductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, utilisation de logiciels

Supports

Anglais : copies des présentations, notes de cours, notes d'exercices, manuel d'anglais et livre d'exercices + CDRom, logiciels, presse écrite et en ligne.

Ressources bibliographiques de l'AA Anglais

- « English for Law Enforcement », MacMillan.
- "Business partner, your employability trainer", Pearson.
- « Professional English in use », Law, Cambridge.
- « English for Legal Professionals », Express Series, Oxford.
- "International Express", Oxford University Press
- The Guardian, The Daily Telegraph, « Vocabulaire anglais » disponible à la bibliothèque du campus.
- Publications numériques relatives aux débats parlementaires.(The United Kingdom Parliament Weekly Digest Bulletin).

- BBC News
- Films en VO, langue anglaise
- Presse anglosaxonne
- Videos Anglo-link (en ligne) pour la remédiation/consolidation en grammaire
- Wallangues.
- Site "Anglais facile"

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Anglais
Méthode d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Examen écrit en janvier valant pour 40% des points (remédiable en août/septembre) • Evaluation continue écrite 25% et évaluation continue orale 25% (hors session mais remédiable en août/septembre). • Assiduité au cours et participation aux activités proposées en classe: 10%
Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE	
Anglais : non	

Année académique : **2023 - 2024**